

LA VILLE INTERROGE LE PRÊTRE

Beaucoup de curés de campagne trouvent aujourd'hui leurs églises trop grandes. Quand ils voient les vides s'élargir dans l'assemblée dominicale, ou quand ils rencontrent, tout au long de l'année, des assistances squelettiques et vieillissantes, ils ne peuvent manquer de s'interroger. Déchristianisation ? Dépopulation ? Ces réponses apparemment simples sont lourdes de questions pour une conscience sacerdotale. Et certains, peut-être, se prennent à envier les prêtres de la ville, dont l'église se remplit plusieurs fois chaque dimanche, et ces curés de paroisses suburbaines qui doivent à tout prix se préoccuper de constructions ou d'aménagements nouveaux...

La ville peut, en effet, donner l'illusion du nombre. Dans chaque paroisse, les pratiquants s'y comptent encore par centaines, les enfants du catéchisme ne sont guère moins nombreux. Les registres des baptêmes, mariages et enterrements atteignent un volume respectable, et la plupart des prêtres ont de la peine à trouver assez de pages dans leur agenda pour inscrire les réunions et les visites de toutes sortes qui dévorent leurs semaines.

Evidemment l'illusion ne résiste pas au calcul le plus élémentaire : s'il y a plus de monde dans les églises urbaines, et si le clergé est plus occupé, c'est que la population des paroisses de ville est couramment dix, cent, voire deux cents fois supérieure à celle des paroisses rurales. Les premières enquêtes systématiques ont démontré que le taux de pratique religieuse

était généralement plus faible dans les zones urbaines¹. D'autre part la répartition du clergé est encore loin de correspondre à celle de la population : en France, on compte en moyenne un prêtre pour cinq cents habitants dans les campagnes, tandis que le taux atteint en ville un pour quatre à cinq mille².

Le nombre ne risque donc guère d'aveugler le clergé de la ville. Mais il ne laisse pas de l'accaparer, de l'écraser parfois, et ce n'est pas moins grave. Débordés, les prêtres urbains savent bien qu'il reste beaucoup à faire dans la ville, mais, ne pouvant faire davantage, il arrive qu'ils évitent de se demander ce qu'ils pourraient faire d'autre. Nous n'avons pas le temps de nous poser des questions, disent-ils parfois. Ou encore : « Ah ! si nous étions plus nombreux ! ».

Mais peut-on espérer avant longtemps un renfort substantiel ? Et serait-ce vraiment un remède efficace ? La ville peut engloutir deux fois plus de prêtres sans que les problèmes apostoliques les plus urgents qui s'y posent ne soient résolus pour autant³.

Le clergé urbain est affronté, en fait, à des questions beaucoup plus décisives que celle de ses effectifs, les questions

1. Voir les divers pourcentages comparés par F. HOUTART, *Physionomie sociale et religieuse des grandes villes de l'Europe occidentale* dans *Social Compass*, VII/6, 1961 p. 486-488.

2. Selon les chiffres retenus par E. POULAT, *La découverte de la ville par le catholicisme français contemporain*, dans *Annales*, 1960/6. Voir aussi F. HOUTART, *art. cit.*, p. 490.

3. « Sous toutes les latitudes, écrit le P. MOTTE, dans les situations les plus profondément différentes, qu'il y ait un, deux, trois, quatre, cinq ou six prêtres pour 20.000 habitants, on entend invariablement la même plainte : « Nous ne sommes pas assez nombreux, nous manquons d'apôtres, ah ! si nous avions davantage de prêtres ! ». On oublie que l'activité du prêtre a la même propriété que les corps gazeux, qui envahissent aussitôt tout le champ libre, et que si on doublait le nombre de prêtres, si on le triplait, on obtiendrait invariablement la même réponse : « Nous sommes écrasés... » (J.-F. MOTTE, *Le Prêtre et la Ville*, dans *Cahiers de vie franciscaine*, 3^{me} trim. 1959, p. 149).

spécifiques que pose à l'Eglise le phénomène urbain moderne. On en prend de plus en plus vivement conscience, et les publications ne manquent pas sur ce sujet⁴, dont nous ne saurions traiter ici de façon exhaustive. Nous relèverons seulement trois données essentielles, qui représentent à la fois des expériences, des épreuves, et des appels : la ville est actuellement, pour le prêtre, un monde insaisissable ; la ville impose au prêtre des choix difficiles ; la ville est d'abord terre de mission.

I. LA VILLE INSAISSISSABLE

Le ministère urbain, qui engendre fréquemment le surmenage, laisse souvent au prêtre l'impression débilante de tourner à vide, de poursuivre en vain une réalité humaine insaisissable. Paradoxalement, le clergé de la ville se trouve aussi désemparé que le curé de campagne, condamné comme lui à la solitude, au milieu d'une population qui paraît le fuir et dont la vie lui échappe. La ville, avec ses foules, ressemble parfois, pour le prêtre, à un désert.

Une population mouvante

Certes, le prêtre urbain voit beaucoup de monde. Mais il en connaît peu : le nombre même interdit la multiplication de relations personnelles. Ce qui rend cette situation inconfortable, ce n'est pas seulement, quoi qu'on dise, la nostalgie d'un ministère rural, où le pasteur « connaît ses brebis ». C'est

4. Outre les études déjà mentionnées, citons, parmi beaucoup d'autres, R. D'IZARNY, *L'Eglise et la ville*, Paris, coll. « Paroisse et Mission », 1958 ; J. LABBENS, *L'Eglise et les Centres urbains*, Paris, Spes, 1959 ; E. POULAT, *Les nouveaux espaces urbains du catholicisme français*, dans les *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1961, p. 115-129 ; F. HOUTART, *Vers une pastorale urbaine*, dans *Social Compass*, VIII/6, 1961, p. 559-565 ; Id., *Réflexions sur une pastorale des milieux urbains*, dans *Revue de l'Action Populaire*, 165, fév. 1963, p. 205-220.

la nature propre du ministère sacerdotal, qui s'accorde mal avec le service impersonnel d'une « clientèle » anonyme. Les actes de ce ministère pourront-ils éviter de paraître « fonctionnarisés », s'ils s'adressent habituellement à des gens qu'on n'a pratiquement jamais vus et qu'on ne reverra jamais plus ? Le prêtre ne peut apprécier son rôle de la même manière qu'un agent de la circulation, selon le nombre de gens qu'il voit passer.

Or la mobilité est l'une des principales caractéristiques de la population des villes modernes. En quelques années, la physionomie d'un quartier peut être entièrement transformée, et la majorité de ses habitants déplacés, si le standing des nouveaux appartements ne correspond plus à leurs possibilités. Les fluctuations du marché du travail, les transplantations d'industries provoquent également de fréquentes migrations chez certaines catégories de travailleurs. Le nombre et l'âge des enfants déterminent en même temps que le montant de l'allocation-logement le type d'appartement qui convient à chaque famille : il faut parfois déménager très loin pour trouver le F 3 ou le F 5 qui s'impose, et qu'il faudra quitter lorsque la famille s'élargira ou lorsque les enfants auront grandi. L'échéance de la retraite entraînera souvent, à son tour, un nouveau déménagement. Enfin certains foyers émigrent volontairement, soit pour faciliter les études de leurs enfants, soit pour gagner plus d'argent (ainsi des jeunes ménages viennent délibérément à Paris pendant quelques années, après leur mariage, pour profiter d'un double salaire sans abatement de zone, avant de s'installer de manière plus stable en province). N'oublions pas, non plus, le flux d'immigration qui amène à la ville, chaque année, un important contingent de ruraux et de travailleurs étrangers.

Cette mobilité ne favorise évidemment pas l'établissement de relations durables. Le prêtre a du mal à nouer des liens avec un peuple en perpétuelle mutation, où il découvre chaque fois des visages nouveaux. Les groupes auxquels il con-

sacre le meilleur de son temps et de ses préoccupations se trouvent eux-mêmes sans cesse menacés : combien d'équipes d'Action catholique n'ont pu survivre à deux ou trois déménagements ?

Aux migrations définitives, qui renouvellent brusquement ou progressivement la population d'un secteur urbain, il faut ajouter les migrations temporaires, qui éloignent régulièrement une partie plus ou moins importante de cette population. Migrations annuelles des congés, qui condamnent pratiquement au sommeil toute activité collective, religieuse ou non. Migrations hebdomadaires, qui entraînent loin de la ville, pour le week-end, des foules de plus en plus nombreuses. Cet exode du samedi n'est pas à la portée de tous : il requiert généralement qu'on dispose d'une résidence à la campagne. Mais ceux qui restent sont précisément ceux qui fréquentent le moins les églises. Le prêtre urbain ne les verra guère, car le plus clair de son temps est alors consacré au service liturgique. Par contre des curés ruraux de l'Eure ou de l'Yonne trouveront leur église remplie de parisiens, et, à la sortie de la messe, les places de petites stations côtières ou montagnardes seront envahies de marseillais, de lyonnais, de toulousains ou de nantais.

Ainsi, même lorsqu'elle continue à s'exprimer publiquement, la vie religieuse des urbains tend à fuir la ville. D'autre part il n'est pas rare de trouver, parmi les pratiquants et même parmi les militants de divers mouvements chrétiens, une forte proportion d'urbains de fraîche date, d'immigrants ruraux notamment. Il arrive, à l'inverse, que d'anciens urbains, revenant à la campagne pour la retraite, y reprennent des habitudes de pratique religieuse abandonnées depuis plus de quarante ans. Suffit-il, pour expliquer ces données diverses, mais finalement convergentes, de faire appel à la force indéniabla du conformisme ? N'y a-t-il pas là des signes multiples d'une dissociation quasi constante entre la vie urbaine active et l'expression active et publique d'une vie religieuse person-

nelle⁵ ? Dissociation ? incompatibilité ? antagonisme ? Au-delà d'une expérience déroutante, le prêtre urbain découvre là des questions plus radicales : il nous faudra y revenir.

Une vie atomisée

Mais la vie urbaine elle-même, la vie propre de la ville, reste, pour le prêtre, difficile à saisir et à pénétrer. Outre les migrations massives et périodiques dont nous avons parlé, elle est caractérisée par une mobilité quotidienne de la population active, une mobilité intérieure à la ville, qui correspond à la spécialisation et dissémination dans l'espace urbain des diverses fonctions de la vie sociale. Les sociologues ont maintes fois souligné cette caractéristique⁶. Chacun peut la vérifier dans l'expérience de tous les jours : sa vie familiale, son travail, ses activités commerciales, culturelles ou politiques le situent tour à tour dans des lieux et des milieux différents.

Cet éclatement — certains n'hésitent pas à parler d'atomisation⁷ — de l'existence individuelle laisse inévitablement le prêtre désarmé. Sa situation ne lui permet généralement de rencontrer les hommes que dans l'une des fonctions entre lesquelles se répartit leur vie, la fonction résidentielle, le plus souvent. Il est alors difficile d'engager le dialogue sur des éléments étrangers, dont le poids d'influence peut être aussi considérable dans la mentalité ou la personnalité de l'interlocuteur. On sait, par exemple, que beaucoup d'hommes, une fois rentrés à la maison, répugnent à parler de leur travail,

5. Le taux de pratique religieuse est habituellement beaucoup plus faible dans la population urbaine active. Voir à ce sujet les observations de F. HOUTART dans *Social Compass*, VIII/6, 1961, art. cit., p. 497-498.

6. Par exemple F. HOUTART, dans *Social Compass*, VIII/6, 1961, art. cit., p. 491-493, et dans *Revue de l'Action Populaire*, 165, fév. 1963, art. cit., p. 206-208.

7. Ainsi J.-F. MOTTE, *Le Prêtre et la Ville*, dans *Cahiers de Vie franciscaine*, 3me trim. 1959, p. 153-155.

fût-ce avec leur femme. L'activité religieuse risque elle-même de ne pas échapper à ce cloisonnement : on aura tendance à la confiner dans des temps et des lieux déterminés, à en faire l'apanage de services spécialisés. Or le prêtre sait que la Foi requiert un engagement de toute la personne, il est plus que jamais soucieux de promouvoir un christianisme vécu dans tous les moments et dans toutes les dimensions de l'existence.

Assurément le prêtre urbain qui prend ainsi conscience des limites de ses possibilités d'intervention est ramené, du même coup, à une modestie qui peut être salutaire. C'est vrai qu'il n'a en rien le monopole de la vie chrétienne, et que celle-ci peut heureusement s'épanouir hors de sa présence et de son influence directe. Mais il n'est pas moins vrai que l'action du prêtre urbain perd beaucoup de poids par rapport à celle du pasteur rural⁸, qui est au service d'un peuple stable, plus unifié, et sollicité par moins d'influences diverses. L'opinion publique elle-même, qui atteint la campagne comme la ville par le canal des mass-media, trouve naturellement plus d'écho dans les concentrations urbaines, où les réactions et les échanges prennent immédiatement un volume et une densité plus considérables. Or l'image de l'Eglise qu'imposent les « communications de masse » ne correspond pas toujours à celle que voudrait révéler le prêtre. Témoin l'aveu d'impuissance enregistré par J. Duquesne :

« Je peux dire ce que je veux dans mes sermons et mes contacts avec les habitants, mais l'image de l'Eglise, ce n'est plus moi qui la donne, me disait un curé d'une grande ville. Les grands moyens d'information, presse, radio, télévision, ont

8. Le P. MOTTE a vigoureusement exprimé ce décalage : « Malgré l'opinion de certains, conclut-il, le curé de campagne est un personnage bien plus important que le curé de ville. Ceux qui considèrent la nomination à la ville comme un avancement sont dans une profonde erreur. C'est presque une mise à la retraite par rapport aux possibilités d'influence du pasteur rural », J.-F. MOTTE, dans *Cahiers de Vie franciscaine*, 3^{me} trim. 1959, art. cit., p. 154-155.

beaucoup plus d'influence. Lorsque le cardinal Spellman a exhibé à New-York la tiare de Paul VI, tous les habitants du quartier l'ont vue à la télé... Ça frappe les gens d'ici beaucoup plus que dix sermons. Et je n'y peux rien. Je suis dépassé »⁹.

Mais revenons à l'existence « atomisée » des hommes de la ville, en face desquels le prêtre se sent légitimement responsable de personnes indivisibles et indivisiblement interpellées par le Christ. Va-t-il tenter de « suivre » ces hommes dans les différentes activités entre lesquelles se partagent leurs journées ? Il s'apercevra immédiatement que ses voisins prennent chaque matin des chemins différents, qui les conduisent aux quatre coins de la ville. Il saura vite que ces chemins ne sont pas ouverts en tous sens : on invite un camarade de travail à venir chez soi, quand on s'est lié d'amitié avec lui ; on n'invite pas de la même manière un voisin, fût-ce son meilleur ami, à partager la vie de son usine. Le prêtre pourra certes participer à certaines activités collectives, d'ordre culturel par exemple. Mais il lui sera difficile d'adopter un rythme et un genre de vie conformes à ceux des habitants du quartier, s'il veut multiplier les rencontres avec eux dans le temps limité où ils sont disponibles.

La solution de ces difficultés a déjà été plus d'une fois clairement énoncée¹⁰ : l'« atomisation des rôles sociaux » qui caractérise la vie urbaine appelle une spécialisation de la pastorale, telle que l'existence compartimentée de l'homme de la ville soit prise en charge dans sa totalité, mais par des

9. J. DUQUESNE, *Les Prêtres*, Paris, Grasset, 1965, p. 127-128.

10. F. HOUTART est particulièrement explicite : « Dans la société urbaine, caractérisée par l'atomisation des rôles sociaux, par la participation des individus à de nombreux groupes, il n'est pas possible de concevoir une pastorale sacerdotale de type rural, autrement dit, de suivre les paroissiens tout au long de leur existence. L'action sacerdotale sera partagée souvent avec d'autres prêtres ou d'autres institutions religieuses, et l'influence que l'on pourrait avoir sur certains sera peut-être de courte durée ou limitée à quelque aspect particulier de leur vie » (F. HOUTART, *Vers une pastorale urbaine*, dans *Social Compass*, VIII/6, 1961, p. 564). Dans le même sens, voir J.-F. MOTTE, *art. cit.*, p. 167-168.

prêtres différents et des institutions diversifiées. On n'insistera sans doute jamais trop sur la nécessité de cette spécialisation, qui dépasse singulièrement les exigences d'une répartition des rôles, et relève d'un authentique respect des réalités profanes. L'Eglise ne saurait être présente de la même façon à la vie du quartier, à celle de l'usine, à celle de l'école ou à celle de la cité. On admet communément qu'« il ne s'agit pas d'édifier une chapelle près de chacun des centres d'influence »¹¹. Mais on est encore fréquemment tenté de copier des formes de présence anciennes et stéréotypées (paroisses — aumôneries) plutôt que d'en inventer de nouvelles.

Il faut évidemment se garder de croire que le prêtre puisse être l'unique agent de cette présence multiforme de l'Eglise. Les laïcs ont en ce domaine un rôle capital et, ne serait-ce qu'en raison de leur nombre, irremplaçable. Une question se pose cependant. Lorsqu'on examine successivement les principales « fonctions » entre lesquelles se répartit la vie urbaine, comment se fait-il qu'on privilégie spontanément, et souvent exclusivement, la fonction *résidentielle* comme étant la seule où peut s'exercer directement une action sacerdotale ? Est-ce parce qu'on reconnaît une importance spéciale à cette fonction, comme P. Winninger, qui écrit :

« C'est une erreur de minimiser l'influence du domicile, c'est-à-dire de la famille, sur le citadin et, par conséquent, de négliger ce secteur d'apostolat. Une heure de bonne ambiance familiale est un antidote capable de résister à huit heures de miasmes d'usine. Il faut donc s'appliquer à missionner là où se trouve la famille d'autant plus intensément que le séjour y est plus court, puisque c'est finalement le lieu où le citadin est le plus accessible, matériellement (temps et endroit) et spirituellement (âme et dispositions)...

La rechristianisation se fera essentiellement par les paroisses, les enfants et les familles »¹².

11. J.-F. MOTTE, *art. cit.*, p. 162.

12. P. WINNINGER, *Construire des églises. Les dimensions des paroisses et les contradictions de l'apostolat dans les villes*, Paris, Cerf, 1957, p. 77-79. A l'inverse, F. HOUTART convie le clergé urbain à relativiser l'importance de la résidence et des relations de voisinage, dans *Revue de l'Action Populaire*, *art. cit.*, p. 216.

N'est-ce pas aussi qu'on a du mal à imaginer, pour le prêtre, des formes nouvelles et différenciées de vie et de ministère, plus adaptées à la mobilité et à la diversité urbaine ? Peut-être a-t-on pris hâtivement son parti d'une situation de fait, et conclu, comme le chanoine Boulard, que « par fonction, le prêtre restera sans doute habituellement, pour une large part, un résidant, sorte de point fixe dans cette mobilité générale »¹³. Mais comment le sacerdoce pourrait-il ignorer ou redouter la mobilité, s'il est, par nature, apostolique ?

II. DES CHOIX DIFFICILES

La spécialisation des fonctions sacerdotales n'est pas une hypothèse plus ou moins utopique. Elle s'inscrit depuis plusieurs années dans la répartition du clergé entre les diverses charges pastorales. On constate ainsi que, d'une manière générale, les prêtres affectés aux tâches paroissiales sont de moins en moins nombreux. Et la proportion qu'ils représentent devient particulièrement faible dans les diocèses les plus marqués par le phénomène urbain¹⁴.

On peut donc espérer que deviendra possible la réalisation d'une présence légitime souhaitée par les prêtres aux réalités essentielles de la vie urbaine. Le souci de cette présence cesserait alors d'entraîner chacun à l'impossible désir d'être partout. Chaque prêtre pourrait accepter sans scrupule les limites de son rôle, sachant que d'autres feront ce qu'il ne fait pas.

13. F. BOULARD, *Pour prendre la route*, Introduction à *Migrations et Pastorale*, Paris, Fleurus, 1964, p. 38. La position du P. MOTTE paraît assez semblable : voir *art. cit.*, p. 162.

14. Voir J. DUQUESNE, *Les Prêtres*, Paris, Grasset, 1965, p. 221-222, et E. POULAT, dans *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1961, *art. cit.*, p. 123. Dès 1956, l'*Ordo* du diocèse de Paris montrait que moins de 50 % des prêtres étaient affectés au ministère paroissial, alors qu'il y en avait plus de 70 % en 1900, à Paris, et qu'on en compte actuellement, selon J. DUQUESNE, environ 70 % dans un diocèse français moyen. Mais la situation parisienne reste stable : l'*Ordo* de 1965 fait apparaître une proportion de 49,7 %.

Malheureusement ce n'est encore qu'une espérance. En attendant l'heure des choix calmes et raisonnés qui caractérisent la spécialisation, le prêtre urbain doit faire face à d'autres choix, qui lui sont imposés, et constituent souvent de pénibles dilemmes. On a justement souligné que la civilisation urbaine offrait à l'homme moderne des possibilités nouvelles, élargissant le champ de sa liberté. « La ville est choix » écrit-on¹⁵. Le prêtre n'ignore pas cette donnée, de soi positive, mais il l'expérimente fréquemment à travers des contraintes douloureuses.

Dans la vie de chaque prêtre

Le ministère urbain ne tarde pas à mettre en cause l'idéal de disponibilité universelle dont on a fait souvent un trait essentiel du sacerdoce. Qu'il le veuille ou non, le prêtre ne peut se consacrer également à tout et à tous. Il se trouve inévitablement en présence de tâches concurrentes : il y a trop d'activités hétérogènes, trop d'hommes et trop de groupes humains différents qui sollicitent son zèle.

Le choix des tâches réclamerait un examen sérieux et objectif de chacune d'elles, afin d'en pondérer l'importance dans le cadre de la mission reçue. Mais comment demander de prendre un tel recul à un prêtre débordé, qui ne dispose ni du temps ni des éléments d'appréciation nécessaires ? Son jugement trouvera-t-il à s'éclairer dans les multiples publications « pastorales » offertes au clergé ? Leur nombre l'obligera d'abord à un choix préalable — un de plus. Et pourtant il lui faudra éviter de s'en tenir à des lectures trop « spécialisées » où il ne trouverait régulièrement que l'apologie d'une forme particulière d'apostolat. Il pourra, certes, solliciter des orientations auprès des responsables. Mais si les tâches entre lesquelles il doit choisir relèvent, au plan

15. P. PINCHEMEL, *Le Phénomène urbain*, dans *Revue de l'Action Populaire*, 165, fév. 1963, p. 132.

diocésain ou au plan national, de « directions » parallèles trop peu concertées, il lui faudra, vaille que vaille, harmoniser lui-même leurs directives.

Le choix devient encore plus délicat lorsqu'on s'aperçoit qu'il implique une discrimination entre les hommes auxquels le prêtre est envoyé. Choisir, c'est privilégier un groupe, une catégorie, et consentir à en négliger d'autres. Le clergé urbain ne se scandalise plus de voir des laïcs choisir leur paroisse, mais peut-il admettre aussi facilement que le curé choisisse parmi ses paroissiens ? Pourtant le choix est inéluctable : ce qu'on donne aux uns est, par le fait même, refusé aux autres, car les journées sacerdotales n'ont, elles aussi, que vingt-quatre heures. La question, dès lors, prend un tour dramatique. Il s'agit de savoir quelles seront les catégories sacrifiées : les enfants ou les adultes, les éléments représentatifs ou les éléments « marginaux », les pratiquants ou les non-pratiquants, les chrétiens ou les non-chrétiens ? Et l'on ne saurait, sous prétexte de disponibilité, refuser de choisir. Attendre ceux qui viennent, accueillir ceux qui se présentent, aller à ceux qui nous appellent, c'est encore une discrimination, la plus injuste sans doute, celle qui pénalise inévitablement les « plus loin ».

Mais comment choisir, en fonction de quels critères ? Lorsqu'on cherche à définir des priorités, on retombe vite dans le même embarras : les urgences sont nombreuses, et si l'on ne veut rien sacrifier d'important, les priorités se multiplient, c'est-à-dire qu'elles cessent d'être des priorités. Ainsi la « priorité aux plus loin » proclamée par l'Assemblée de l'Episcopat en 1960 vient faire nombre avec la priorité à l'éveil et l'animation du laïcat, la priorité à l'éducation de la foi, la priorité aux courants et phénomènes collectifs. Autant d'objectifs de première importance, et de soi nullement contradictoires : cela ne les empêche pas d'entrer effectivement en concurrence, quand un prêtre veut les poursuivre simultanément, dans le cadre forcément limité de ses activités.

Il faut, dira-t-on, s'en tenir à ce qui est proprement sacerdotal. Mais que signifie cette règle ? Pour certains, c'est une manière d'exclure les tâches de pure administration¹⁶ : allégerment appréciable, sans doute, et relativement facile à obtenir, mais qui est loin de résoudre le problème des choix auxquels est acculé le prêtre urbain. Pour d'autres, cette référence au « sacerdotal pur » tend à cantonner le prêtre dans le ministère des sacrements ou tout au moins dans une mission qui ne concernerait que les chrétiens¹⁷. Faut-il souligner que cette perspective ne va pas sans une grave réduction du sacerdoce de la Nouvelle Alliance, et sans une méconnaissance radicale de son enracinement apostolique ? En fait, la référence à ce qui est sacerdotal est toujours essentielle, mais elle ne suffit jamais à déterminer les options nécessaires, car aucun prêtre ne saurait prétendre épuiser, dans son ministère, la richesse multiforme du Sacerdoce auquel il participe.

La difficulté ne s'arrête pas à l'élaboration d'une décision précise et justifiée. La mise en œuvre de cette décision se heurte à de nouveaux obstacles : il faut encore tenir compte, à ce stade, de données complexes. Des problèmes de continuité interviennent. Le prêtre ne peut pas toujours immédiatement faire table rase de ce qu'a fait son prédécesseur ou même de ce qu'il a fait lui-même jusque-là. S'il peut accéder à un authentique désintéressement vis-à-vis de sa propre activité¹⁸, il ne lui sera sans doute pas si facile de déraciner les habitudes engendrées chez les chrétiens et l'image du prêtre à laquelle ils sont attachés.

Il faut compter, en outre, avec le poids et la complexité des structures pastorales, qui déterminent elles-mêmes, pour

16. J.-F. MOTTE souligne cet aspect, *art. cit.*, p. 166-167.

17. On trouvera un résumé et une critique vigoureuse de cette conception dans l'ouvrage de J.-C. BARREAU et D. BARBE, *Le prêtre dans la mission*, Paris, Seuil, 1965, p. 58-59.

18. Cette exigence spirituelle du ministère urbain a été relevée notamment par W. DE BROUCKER, *Le Prêtre dans la Ville*, dans *Christus*, n° 38, avril 1963, p. 283.

une grande part, les activités du prêtre et ne concourent pas toujours à les orienter vers l'essentiel. Les directives de l'autorité pourraient indiquer et faciliter le choix d'une orientation. Elles ne sauraient cependant entrer dans le détail de chaque situation, et invitent plus souvent à ne rien négliger qu'à prendre des options radicales : le prêtre urbain s'entend fréquemment rappeler qu'il faut faire ceci sans omettre cela.

S'étonnera-t-on, après cela, que certains se découragent et se résignent à des solutions de fortune ? Faute de pouvoir dégager des critères décisifs, on s'en remet à sa propre spontanéité, à sa compétence naturelle, à son tempérament. Contraint de choisir, on choisit ce que l'on sait faire, n'arrivant pas à discerner ce qu'il faut faire.

C'est l'un des nombreux pièges que tend au prêtre urbain la solitude. Aussi faut-il se réjouir de la multiplication des équipes sacerdotales, dont les mérites apparaissent au moins aussi grands en ville qu'à la campagne. Il serait vain, sans doute, comme le souligne justement J. Duquesne d'y chercher la « panacée universelle »¹⁹. Le prêtre trouve là, du moins, le lieu d'une première répartition et d'une première harmonisation des tâches : ce qu'il ne peut faire lui-même, bien qu'il le juge important, il sait que d'autres le feront, et qu'il pourra donner son avis sur la manière de le faire. Lorsqu'il faudra établir une hiérarchie entre des activités concurrentes, la décision sera étudiée en commun, à partir de considérations objectives. Peut-être restera-t-elle difficile, et contestable. Mais, sans être déchargé de sa responsabilité, chacun des prêtres se trouvera délivré des attermoissements et des ambiguïtés d'une option purement individuelle.

Dans l'organisation de la pastorale urbaine

Parmi les éléments qui conditionnent les choix du prêtre, et qui peuvent soit les faciliter soit les contrarier, nous avons mentionné les structures pastorales. Celles-ci subissent, à leur

19. J. DUQUESNE, *op. cit.*, p. 146-147.

tour, de multiples remises en cause, dans leur inévitable confrontation avec les données nouvelles de l'urbanisation. L'organisation de la pastorale urbaine devient elle-même le lieu de choix difficiles, qui dépassent la compétence d'un prêtre ou même d'une équipe, mais dans lesquels chaque prêtre se trouve étroitement concerné. Dans la mesure où elles relèvent d'une adaptation aux conditions historiques, les structures de la vie ecclésiale et de l'activité sacerdotale sont normalement l'expression d'options pastorales décisives.

Ce n'est certes pas un effet du hasard que la multiplication des structures pastorales à laquelle on assiste, en ville surtout, depuis quelques décades. La volonté d'une meilleure adaptation aux conditions de la vie urbaine a provoqué de nombreuses recherches. Certains préconisent la mise en place de « Services » généraux qui soient à la disposition de toute la population d'une ville, comme la permanence téléphonique où l'on peut obtenir à toute heure une réponse aux problèmes religieux (Télé-Accueil) qui fonctionne à Bruxelles et dans plusieurs villes d'Allemagne²⁰. Dans la même perspective s'inscrivent les centres de Catéchuménat, de Préparation au Mariage, de Catéchèse pour Adultes, ou les « paroisses » non-territoriales, ouvertes à toute heure aux chrétiens de passage, comme Saint-Louis d'Antin, à proximité de la gare Saint-Lazare... D'autres insistent sur la nécessité de multiplier les petites communautés « à taille humaine » correspondant aux aspirations de l'homme de la ville, qui cherche à constituer des petits cercles de relations électives²¹. Chacune de ces tentatives, prise séparément, peut être discutée. La formule « Service » ne risque-t-elle pas de renforcer l'opinion désastreuse, qui tend à identifier l'Eglise avec une administration anonyme

20. F. HOUTART évoque favorablement cette initiative, dans *Social Compass*, VIII/6, 1961, p. 561.

21. Voir J.-C. BARREAU et D. BARBE, *op. cit.*, *passim*, et l'article plus ancien d'A. BRIEN, *Les petites communautés, soutien de la foi*, dans *Etudes*, nov. 1953, p. 168-186.

et fonctionnarisée ? La multiplication des petites communautés n'est-elle pas un défi, quand les prêtres sont déjà trop peu nombreux et surchargés ? Mais les tâtonnements ne doivent pas tarir l'invention. Il reste encore beaucoup à découvrir pour rejoindre le mode et le rythme de la vie urbaine.

On ne contestera pas davantage la nécessité d'établir des structures de coordination. La ville forme un tout organique, et la cohérence des activités pastorales relève d'une organisation qui soit à l'échelle de la ville. Plus l'apostolat des prêtres urbains se diversifie, plus il réclame une direction unifiée, des échanges réguliers et des services communs²². Mais plus la ville est grande, plus il importe de trouver des organes de démultiplication efficaces. Entre les responsables de l'ensemble urbain et les équipes sacerdotales de base, il semble qu'on soit encore à la recherche d'une unité pastorale intermédiaire, et qu'on hésite parfois entre une revalorisation des anciens doyennés et la création de structures nouvelles, zones ou secteurs...

Si légitimes et si nécessaires que soient ces différents efforts pour aménager l'organisation de la pastorale urbaine, il arrive au prêtre de déplorer la complexité croissante et l'inflation d'un appareil dont il redoute une surcharge avant d'y trouver une aide. Le souci d'adaptation peut en effet conduire à une atomisation des efforts : témoin le nombre des mouvements spécialisés autorisés en France, qu'on évalue à plus de cent cinquante²³. D'autre part, la situation de transition que nous connaissons favorise la multiplication des phénomènes de surimpression : on crée plus facilement des structures nouvelles qu'on ne supprime les anciennes, et celles-ci survivent souvent sous celles-là, sans coïncider toujours avec elles. L'exemple le plus connu est la superposition des secteurs d'Action catholique, des zones pastorales, des doyennés et des

22. F. HOUTART met particulièrement en valeur cette exigence, dans *Social Compass*, VIII/6, 1961, p. 560-561.

23. Selon P. WINNINGER, *op. cit.*, p. 78.

secteurs missionnaires, dont les limites s'entrecroisent. Un effort de simplification et d'harmonisation s'impose : certains choix et certaines révisions ne pourront être indéfiniment retardés.

Comment parler de révisions sans évoquer la plus répandue des structures anciennes, la paroisse ? Malgré l'abondante littérature qu'elle a suscitée²⁴, c'est encore une réalité mal définie, et susceptible de conceptions fort différentes. N'est-elle pas, à ce titre, l'une des structures qui appelle les choix les plus radicaux ? Trouvera-t-elle sa vraie place dans la pastorale urbaine à moins d'un vigoureux dépouillement ?

La paroisse urbaine reste encore, par bien des aspects, une copie des paroisses rurales²⁵. Structure essentiellement géographique, elle ne correspond qu'à une dimension de la vie urbaine, dont les fonctions, nous l'avons vu, se trouvent disséminées à travers la ville. Que signifient d'ailleurs les limites artificielles de la paroisse urbaine ? Faut-il qualifier de « paroissiens » tous les habitants du territoire, ou réserver ce titre à la minorité qui se réunit régulièrement dans l'église paroissiale pour la célébration eucharistique²⁶ ?

Le plus important n'est sans doute pas de choisir une définition théorique, mais de déterminer le rôle propre de la paroisse avec assez de modestie pour renoncer à l'illusion

24. Bibliographie organisée dans l'ouvrage de C. FLORISTAN, *La Paroisse, communauté eucharistique*, Paris, Lethielleux, 1963, p. 191-220.

25. J.-F. MOTTE le note avec humour : « Les paroisses de ville, même dirigées par des curés qui n'ont jamais vu de leurs propres yeux brouter une vache, sont souvent..., malgré les apparences, des paroisses de structure rurale » (*art. cit.*, p. 160). Mais les structures profanes de la ville ont été longtemps elles-mêmes à l'image des rurales, au point qu'on a pu parler de la « ruralité des villes jusqu'à la fin du XVIII^e siècle » (G. FRIEDMANN, cité par E. POULAT dans *Annales*, 1960/6, p. 1169).

26. E. POULAT relève cette ambiguïté dans *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1961, *art. cit.*, p. 116.

qu'elle pourrait assumer tous les rôles. La paroisse ne peut aujourd'hui prétendre à une sorte de monopole de la pastorale. Eriger une paroisse ne devrait plus entraîner automatiquement qu'on crée là un nouveau centre de démultiplication de l'ensemble des activités pastorales. L'Action catholique, la première, a fait éclater le cadre paroissial. Est-ce que d'autres tâches ne gagneraient pas à s'y soustraire et à s'organiser de manière plus fonctionnelle ?

On a souvent débattu du rôle missionnaire de la paroisse²⁷. Certains l'ont exalté²⁸. Beaucoup l'ont ramené à des proportions plus modestes, soulignant que la paroisse ne saurait en tout cas suffire à la tâche d'évangélisation²⁹. D'autres se demandent si tel est bien son rôle et si elle peut avoir une place dans une perspective missionnaire :

« La paroisse, écrit J. Duquesne, était faite pour « donner les secours religieux » aux chrétiens. Mais quand on l'a conçue, personne ne supposait qu'un jour les paroisses puissent compter plus d'incroyants « de fait » que de chrétiens. Au moment où toute l'Eglise, en France, veut être

27. Le sujet évoque immédiatement l'ouvrage de G. MICHONNEAU, *Paroisse, communauté missionnaire*, Paris, Cerf, 1964, dont bien des pages (notamment p. 36-41) veulent répondre aux remises en question de H. GODIN et Y. DANIEL, dans leur célèbre *France, pays de mission ?*, Paris, 1943 (voir notamment p. 36-43).

28. Entre autres P. WINNINGER, *op. cit.*, p. 79 (texte cité *supra*), et G. MICHONNEAU, dont il faut lire la brillante apologie, *op. cit.*, p. 40-41.

29. G. MICHONNEAU le reconnaît lui-même volontiers, *op. cit.*, p. 445-446. A la fin du siècle dernier, l'abbé SOULANGE-BODIN écrivait déjà : « La paroisse ancienne, qui est un mode d'administration de gens convertis et fidèles, ne répond plus, dans bien des régions, aux besoins d'une société redevenue païenne. Elle doit être en ces endroits complétée par des œuvres missionnaires », *Lettres à un Séminariste*, Paris, 1897, p. 27. L'abbé NAUDET, interviendra dans le même sens au *Congrès ecclésiastique* de Bourges, en 1900 (Voir R. REMOND, *Les deux congrès ecclésiastiques de Reims et de Bourges, 1896-1900*, Paris, Sirey, 1964, p. 175).

missionnaire, la paroisse, qui n'a pas été organisée dans cette perspective, peut-elle encore être utile ? Certains prêtres se le demandent »³⁰.

Mais, par ailleurs, on redoute, à juste titre, une dissociation trop radicale entre les activités spécifiquement missionnaires et la vie des communautés paroissiales³¹. Avant toute chose, la paroisse ne doit-elle pas revenir à son rôle essentiel, étroitement lié à la célébration eucharistique, en évitant de multiplier les tâches secondaires, qui accaparent le prêtre et le laissent trop peu disponible pour le ministère d'évangélisation ?

La question dépasse, on le voit, un simple effort d'adaptation aux structures urbaines. C'est la conception même du rôle du prêtre, et plus largement de la mission de l'Eglise qui est concernée par le visage nouveau de la ville moderne.

III. LA VILLE, TERRE DE MISSION

L'interrogation la plus profonde à laquelle est soumis le prêtre urbain prend sa source dans une constatation simple, devenue presque banale, et dont on ne saurait pourtant prendre son parti. L'Eglise, qui fut d'abord urbaine, se découvre aujourd'hui étrangère dans la Ville³². Le prêtre, ayant exorcisé

30. J. DUQUESNE, *op. cit.*, p. 127. Mgr Guerry ne déclarait-il pas à l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques, dès 1944 : « Notre organisation paroissiale a conservé son appareil et ses coutumes du temps où les populations étaient chrétiennes et les prêtres nombreux, alors que le phénomène de déchristianisation s'est produit et qu'il serait absolument nécessaire d'adapter l'équipement paroissial aux besoins nouveaux des âmes, donc de libérer le clergé de certaines fonctions pour qu'il puisse se consacrer à sa tâche urgente de l'évangélisation » ? (cité par J. DUQUESNE, *ibid.*, p. 305).

31. Voir F. HOUTART, dans *Revue de l'Action Populaire*, 165, fév. 1963, *art. cit.*, p. 218-219 ; J.-C. BARREAU et D. BARBE, *op. cit.*, p. 28, 61, 70, 103.

32. « L'Eglise essaie de s'adapter aux grandes villes... mais elle ne se reconnaît pas, elle ne reconnaît pas sa figure dans ces agglomérations qui se sont développées sous une impulsion autre que la sienne » (M. HALBWACHS, *Morphologie Sociale*, Paris, Colin, 1938, p. 83-84).

la nostalgie d'un christianisme rural³³, ne trouve cependant pas les chemins par où l'Évangile pourrait atteindre le cœur de la vie urbaine. S'il surmonte le découragement, ne peut-il discerner, dans cette expérience douloureuse, un appel à renouveler son regard sur la ville et sur sa propre tâche ?

Un regard nouveau sur la ville

Pour autant qu'il intègre la conscience d'une mission et d'un projet d'Église à mettre en œuvre, le regard que porte le prêtre sur les réalités humaines comporte une appréciation. Et ce jugement, plus ou moins spontané, commande souvent de façon décisive la manière concrète dont le prêtre envisage son rôle. C'est pourquoi il importe de savoir si la ville sera, pour lui, à condamner, à desservir, à baptiser ou à évangéliser.

Le temps n'est plus aux anathèmes définitifs selon lesquels toute ville évoquait l'image de Babylone et représentait une sorte d'incarnation du mal³⁴. Le clergé français, dans son ensemble, ne considère plus que la seule attitude pastorale valable, en ce qui concerne la ville, soit d'en détourner à tout prix les chrétiens³⁵. On n'affirme plus sans nuances que la vie urbaine est, par elle-même, un facteur inéluctable de déchristianisation³⁶. On y discerne même volontiers des va-

33. J. FOLLIET évoque la mentalité rurale de l'ensemble du clergé comme un phénomène du passé, caractéristique du siècle dernier (*Les effets de la grande ville sur la vie religieuse dans Chronique Sociale de France*, 1953/6, p. 561).

34. L'ensemble des jugements formulés sur la ville au *Congrès de Reims* (1896) portent la marque de ce pessimisme. Voir R. REMOND, *op. cit.*, p. 72. On trouverait bien d'autres exemples.

35. « N'allez pas à Paris » : c'était le titre d'une rubrique de la *Semaine religieuse* de Rennes autour de 1890, d'après E. POULAT, *art. cit.*, dans *Annales*, 1960/6, p. 1170, n. 1.

36. « Nous ne pouvons, déclare le P. J.-H. FICHTER, accepter l'enchaînement de causalités par trop simplistes, affirmant que l'industrialisation a causé l'urbanisation, que l'urbanisation entraîne le sécularisme et que le sécularisme tue la vie religieuse. Ceci peut être vrai, mais ne nous explique pas grand'chose » (dans *Paroisses urbaines, paroisses rurales*, Tournai-Paris, Casterman, 1958, p. 92).

leurs positives qui méritent à tout le moins l'attention et le respect³⁷.

Est-ce à dire que l'on doit tenir la ville pour terre chrétienne? Il suffirait alors de la « desservir », d'y organiser un réseau de présence sacerdotale suffisamment dense pour que des conditions satisfaisantes de vie religieuse soient régulièrement assurées à l'ensemble de la population. N'est-ce pas l'objet du « quadrillage » des paroisses entre lesquelles est partagé l'espace urbain? N'est-ce pas le souci qui anime l'effort récent pour implanter les lieux de culte indispensables dans les zones nouvellement urbanisées? Souci légitime, assurément, mais qui ne peut être le seul de l'Eglise et du prêtre, en présence d'hommes qui, pour la plupart, ne fréquenteront pas les églises neuves plus que les anciennes, et dont la vie déborde largement les circonscriptions paroissiales.

Inutile d'insister ou de revenir sur les multiples signes qui obligent à reconnaître que le phénomène urbain, en ce qu'il a de spécifique, reste pour l'Eglise une terre étrangère, ou, comme l'écrit le P. Motte, que « l'urbanisation... n'a pas encore été vraiment baptisée par l'Eglise »³⁸. Mais faut-il commencer par le baptême? Les pasteurs ont moins de hâte à le donner aux adultes, en ce temps qui a vu ressusciter les structures catéchuménales. Et l'histoire de l'Eglise nous incite à quelque prudence vis-à-vis des civilisations prématurément baptisées. Quand il s'agit de la ville moderne, l'évocation du baptême fait craindre qu'on ne réduise le problème posé à l'Eglise à des questions de structures. Il existe, certes, des questions de cet ordre. Nous en avons énuméré quelques-unes. Il faut souhaiter qu'elles soient promptement résolues. Mais ce serait une redoutable illusion que d'en faire la tâche essen-

37. F. HOUTART en fait apparaître quelques-unes et invite à les prendre en considération, dans *Social Compass*, VIII/6, 1961, p. 494-495 et 563-564.

38. J.-F. MOTTE, *art. cit.*, p. 159.

tielle, comme s'il s'agissait de donner des structures chrétiennes à la vie urbaine, ou comme s'il suffisait d'y adapter mieux les structures ecclésiastiques.

De quoi s'agit-il donc ? « D'évangéliser ce monde nouveau qui s'appelle la ville ». L'expression est également du P. Motte³⁹ : elle nous semble préférable à la première. Les statistiques lui donnent d'une certaine manière l'avantage, en révélant, dans la population urbaine française, une majorité importante de baptisés, contrastant avec une minorité généralement faible de pratiquants. Ce qui est rare, ce n'est pas le baptême, c'est une appartenance à l'Eglise vécue de manière consciente et conséquente.

Mais si l'Eglise est conviée à une véritable démarche d'évangélisation, c'est que le phénomène urbain moderne la met en présence d'une véritable civilisation nouvelle, appelée à une expansion universelle⁴⁰. La civilisation urbaine naît de la civilisation industrielle et, comme elle, en dehors de l'Eglise. L'Eglise arrivera-t-elle à nouer avec cette nouvelle partenaire des liens conformes à sa mission ?

Il ne semble pas qu'il soit exagéré de parler de la naissance d'une civilisation. La ville moderne n'invente pas seulement de nouveaux modes de vie, mais des repères nouveaux pour la conduite de la vie. Elle est le berceau de valeurs originales, qui sont en voie de constituer une culture nouvelle⁴¹.

39. *Ibid.*

40. « La responsabilité qui nous incombe est de rendre le christianisme présent à la civilisation urbaine qui se construit sous nos yeux... Tout indique en effet que le phénomène d'urbanisation auquel nous assistons constitue l'ébauche d'une civilisation nouvelle... Aujourd'hui, c'est le genre humain tout entier qui s'oriente vers un mode de vie essentiellement urbain » (J. LABBENS, *L'homme des villes, l'urbanisme et la religion*, dans *La Revue Nouvelle*, déc. 1958, p. 493).

41. Voir. H. PERROY, *Semaine Sociale de Brest : la révolution urbaine*, dans *Revue de l'Action Populaire*, 191, sept-oct. 1965, surtout p. 925.

Face à un monde nouveau, lourd de questions neuves, la première tâche de l'Eglise — et du prêtre, au service de sa mission — n'est-elle pas de *comprendre*? C'est une tâche difficile, qui requiert en premier lieu qu'on y entre dans un esprit de sympathie positive. Elle sera radicalement compromise tant que le prêtre n'aura pas trouvé les voies d'une rencontre effective avec ce monde nouveau, tant qu'il n'aura pas le moyen de participer lui-même à la vie urbaine en ce qu'elle a de spécifique⁴². Si l'on reconnaît sincèrement la ville comme une terre à évangéliser, on voit inévitablement surgir des questions urgentes concernant la vie et le ministère des prêtres urbains.

La mission du prêtre urbain, mission d'évangélisation

La première condition, pour entrer dans cette perspective, c'est évidemment que le prêtre se reconnaisse effectivement qualifié pour un ministère d'évangélisation, et ne limite pas la compétence conférée par l'ordination à celle d'un pur desservant. Après Vatican II, il ne semble pas qu'on puisse cantonner le Sacerdoce dans le service exclusif des chrétiens⁴³. Si la nature missionnaire du ministère sacerdotal a pu s'estomper de par les conditions historiques de son exercice, il n'a pas manqué de voix pour la rappeler, lorsqu'on prenait conscience d'une urgence apostolique nouvelle. La lettre d'un

42. « L'action pastorale doit être envisagée sur le plan des valeurs urbaines : rationalité, technique, etc., qu'elle devra assumer, « christianiser »... Il est évident qu'un clergé qui condamne la ville parce qu'il se trouve en difficulté dans sa pastorale paroissiale ne pourra pas assumer véritablement les valeurs urbaines. Une attitude opposée doit être développée dans l'ensemble du clergé afin qu'il comprenne les valeurs positives du « *way of life* » urbain. Ceci suppose une participation du prêtre à la vie urbaine » (F. HOUTART, *Vers une pastorale urbaine*, dans *Social Compass.*, VIII/6 1961, p. 563-564).

43. *Le Décret sur la vie et le ministère des prêtres* met en lumière la mission du prêtre auprès des non-chrétiens.

vicaire parisien à son évêque en témoigne, au lendemain de la révolution de 1848 et des pressants appels d'Ozanam au clergé : « Il me semble, écrit ce vicaire urbain anonyme, que le prêtre n'a pas le droit de refuser d'être missionnaire. Je croyais même qu'il l'était devenu le jour de son ordination »⁴⁴. En dépit de certaines contestations⁴⁵, les prêtres d'aujourd'hui n'en sont généralement pas moins persuadés, et souffrent souvent de ne pouvoir exprimer réellement cette dimension essentielle du sacerdoce :

« Beaucoup, écrit J. Duquesne, surtout parmi les plus jeunes, ne se sont pas faits prêtres pour accomplir des tâches paroissiales, mais pour être en relation avec des hommes et les évangéliser. Ils vivent un double drame. D'une part, la communication avec les incroyants leur apparaît difficile, voire impossible. D'autre part, ils sont absorbés par de nombreuses tâches paroissiales »⁴⁶.

Le décalage signalé dans ces lignes manifeste que la difficulté la plus répandue concerne la mise en œuvre. Une fois sa mission reconnue, il reste au prêtre à y convertir sa vie et à en trouver les conditions de réalisation. Or cette conversion est rarement en son pouvoir.

Pour aborder effectivement une tâche d'évangélisation, le prêtre doit avoir la possibilité de communiquer avec le monde à évangéliser. Mais ses fonctions ne lui permettent habituellement pas d'échapper au cercle des pratiquants, si réduit

44. Lettre du 30 oct. 1849 à Mgr SIBOUR, citée par Y. DANIEL, *Paroisses d'hier... paroisses de demain*, Paris, Grasset, 1957, p. 92. L'abbé SOULANGE-BODIN écrira, quelque cinquante ans plus tard : « Le prêtre moderne ne doit plus être uniquement, comme le désirent nos ennemis, un prêtre de sacristie, mais un prêtre apôtre. Il doit savoir aller au peuple qui ne va plus à lui, se mêler à lui » (*Lettres à un Séminariste*, Paris, 1897, p. 27).

45. J.-C. BARREAU et D. BARBE, *op. cit.*, p. 57 ss, ont schématisé les plus répandues.

46. J. DUQUESNE, *op. cit.*, p. 127.

qu'en soit le nombre⁴⁷. Lorsque la communauté est importante, c'est un véritable écran qui s'interpose entre le prêtre et la ville, dont les mutations et la vie propre se trouvent ainsi dissimulées « derrière le rideau opaque des messalisants »⁴⁸.

Le ministère paroissial ménage cependant des occasions de rencontre avec les non-pratiquants, avec ceux du moins qui viennent encore trouver le prêtre aux grandes saisons de la vie, pour les rites de passage, ou pour le catéchisme de leurs enfants. Faut-il souligner que ces rencontres sont généralement peu favorables à l'établissement d'un dialogue qui corresponde aux exigences d'une authentique évangélisation ? Trop furtives, elles permettent rarement de nouer des relations qui dépassent un anonymat semi-administratif. Le prêtre s'y trouve dans la situation inconfortable de permanent d'une institution dont la nature profonde est souvent méconnue, et à laquelle on s'adresse couramment comme à une bureaucratie profane. Lorsqu'elles bénéficient d'un climat de sincérité, elles révèlent fréquemment une foi peu explicite ou défaillante. Mais là n'est pas l'objet de la visite : on est venu demander un rite, et non une catéchèse. Peut-on « profiter » de cette démarche ? Sans doute faut-il travailler à l'assainir, à la situer en vérité. Mais on ne saurait tenter là une sorte de « rattrapage », alors qu'on découvre la nécessité — et rarement la possibilité — d'une évangélisation. Ne serait-ce pas renverser le cheminement de la foi ?

Le malaise engendré par cette sorte de ministère a été plus longuement analysé ailleurs, notamment dans le récent

47. F. HOUTART cite l'enquête effectuée dans une zone industrielle « où les préoccupations missionnaires sont profondes » : « Alors qu'il y a 12,9 % de pratiquants dans le doyenné, on dénombre pour l'ensemble des prêtres (y compris des prêtres ouvriers) 65 % de contacts avec des pratiquants et pour les curés et vicaires 69 % » (F. HOUTART, *Le rôle du prêtre dans le monde moderne. Aspects psycho-sociologiques*, dans *l'Union*, n° 13 (10-25 juillet) 1965, p. 9).

48. L'expression est de J.-F. MOTTE, *art. cit.*, p. 158.

ouvrage de J. Cl. Barreau et D. Barbe, qui déplorent le temps accaparé par des tâches de ce genre, et perdu ainsi pour un authentique travail d'évangélisation. Ils concluent vigoureusement : « La mission commence par des décisions des Supérieurs, des choix d'horaires, des aménagements de structures, autrement c'est du vent : mieux vaut le reconnaître que se gargariser de mots »⁴⁹.

En résumé, deux voies convergentes semblent se dessiner, à travers les aspirations des prêtres urbains qui voudraient pouvoir mettre en œuvre la mission d'évangélisation dont ils ont découvert l'urgence. Un aménagement des structures paroissiales est indispensable pour que les « prêtres de paroisse » puissent consacrer une part notable de leur temps et de leurs activités au nouveau monde à évangéliser. Mais ce monde est tel que des prêtres devront y être engagés plus totalement, dans des formes nouvelles et diverses de ministère, qui correspondent mieux à la spécialisation des fonctions et à la mobilité caractéristiques de la vie urbaine⁵⁰.

Beaucoup de prêtres souhaitent que ces voies soient plus largement ouvertes. On ne peut attendre, cependant, qu'elles soient préalablement et définitivement tracées : le travail d'évangélisation requiert de l'Eglise et du prêtre un perpétuel effort d'invention.

*
* *

Le tableau que nous avons esquissé, bien que très incomplet, a pu paraître inquiétant. Le nombre et la difficulté des problèmes rencontrés engendrent effectivement l'amertume, et parfois le désarroi, chez un certain nombre de prêtres urbains. Ne peut-on cependant espérer que la conscience de ces pro-

49. J.-C. BARREAU et D. BARBE, *op. cit.*, p. 100.

50. La possibilité, maintenant réouverte aux prêtres urbains français, de partager la vie de travail des ouvriers, constitue évidemment un élément capital dans cette perspective.

blèmes, désormais largement répandue, en hâtera la solution ? Le pessimisme radical des jugements du clergé sur la ville est maintenant dépassé. On insiste même aujourd'hui sur le rôle moteur et créateur des grandes cités en matière de vie religieuse⁵¹. Si l'on ajoute à cela que la France n'en est qu'aux premières années de la révolution urbaine⁵², les responsabilités de l'Eglise et du prêtre dans la ville prennent un relief nouveau. Les perspectives ouvertes ne doivent pas faire oublier les difficultés. Elles n'invitent ni au désespoir ni à la résignation. Elles interdisent de faire de la ville, après le « cimetière du christianisme », le cimetière des espérances et des entreprises sacerdotales. Au moment où l'on assiste à la naissance d'une nouvelle civilisation urbaine, ne faut-il pas attendre et préparer plutôt l'éclosion d'un christianisme renouvelé, à travers la recherche permanente des prêtres urbains d'aujourd'hui ?

Rémi CRESPIN

51. « C'est dans les grandes villes que l'esprit nouveau d'abord se forme, se développe, se fortifie, — esprit nouveau du siècle et esprit nouveau de l'Eglise : l'Eglise se renouvelle et renouvelle ses pratiques dans les grandes villes » (G. LE BRAS, dans *Villes et Campagnes* (Deuxième Semaine Sociologique, organisée par le Centre d'Etudes Sociologique), Paris, Colin, 1953, p. 293). De son côté, J. FOLLIET, après avoir souligné le rayonnement à partir de grandes villes comme Paris, Lyon et Lille (p. 553), insiste sur la contribution urbaine à la « promotion » du laïcat : « Ce n'est point par hasard, écrit-il, que le grand mouvement de laïcat, masculin et féminin, qui se dessine dans l'Eglise catholique de notre temps et aussi, avec ses modalités particulières, dans les Eglises protestantes, en Europe, part des grandes villes et s'étend aux petites villes et aux campagnes. Il coïncide avec les innombrables prises de conscience personnelles auxquelles la situation des grandes villes a obligé les croyants » (*art. cit.*, p. 565).

52. « Le monde urbain croîtra jusqu'à former les 4/5 de la population : petites ou grandes, les villes de France vont, en moyenne, presque doubler de population d'ici 1985 » (dans *Réflexions pour 1985. Travaux pour le Plan*, Paris, La documentation française, 1964, p. 71).